

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_025 : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE VERS LE QUARTIER DES
AVALATS SUR LA COMMUNE DE SAINT-JUÉRY - DEMANDES DE SUBVENTION

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_025 : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE VERS LE QUARTIER DES AVALATS SUR LA COMMUNE DE SAINT-JUÉRY - DEMANDES DE SUBVENTION

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

Le nouveau schéma directeur cyclable a été approuvé par le Conseil communautaire du 14 décembre 2021. Il définit les nouvelles orientations et les priorités d'aménagement pour les périodes 2022-2027 et 2028-2033.

Le schéma prévoit notamment l'aménagement d'une voie verte (piétons et cyclistes) vers le quartier des Avalats sur la commune de Saint-Juéry.

L'opération consiste à réaliser des aménagements cyclables en site propre de type voie verte (piétons et cyclistes mélangés) d'une largeur de trois mètres, avec un revêtement roulant de type grave émulsion calcaire et disposant d'accotements végétalisés.

Cette opération comprend l'aménagement de deux tronçons de voie verte :

- entre la rue Jean Lautier et la route vieille des Avalats soit 1100 m ;
- le passage inférieur sous la route départementale au niveau du quartier des Avalats soit 140 m.

Ces travaux vont permettre de constituer une liaison piétonne et cyclable continue et confortable entre le quartier des Avalats et le centre de Saint-Juéry pour développer à la fois :

- les déplacements utilitaires à vélo entre le quartier des Avalats et le centre de la commune : vers école, collège, commerces, marché, équipements culturels, etc... ;
- les déplacements de loisirs à vélo vers les Avalats et la vallée du Tarn en cohérence avec le plan vélo du département du Tarn.

Cette opération peut bénéficier du soutien financier de l'État, du département du Tarn et de la région Occitanie.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Aménagement d'une voie verte vers les Avalats – Saint-Juéry (1240 m)	585 000 €	Etat	204 750 €
		Département	175 500 €
		Région	58 500 €
		Agglomération	146 250 €
TOTAL	585 000 €	TOTAL	585 000 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le nouveau schéma directeur cyclable communautaire adopté le 14 décembre 2021,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 24 janvier 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'aménagement d'une voie verte (piétons et cyclistes) vers le quartier des Avalats sur la commune de Saint-Juéry.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
Aménagement d'une voie verte vers les Avalats – Saint-Juéry (1240 m)	585 000 €	Etat	204 750 €
		Département	175 500 €
		Région	58 500 €
		Agglomération	146 250 €
TOTAL	585 000 €	TOTAL	585 000 €

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de l'État, du département du Tarn et de la région Occitanie.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT